

LES IMPORTATIONS ANGLAISES DE JUS DE FRUITS

Le tableau I suivant montre l'évolution des importations de jus en Grande-Bretagne.

TABLEAU I
en hectolitres

	1938	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Oranges Grapefruits							
a) concentré équivalence en jus reconstitué ...		418.000	345.304	254.436	290.780	308.956	399.826
b) jus en nature	49.978	118.130	95.413	113.587	131.761	168.109	181.739
Autres agrumes							
a) concentré équivalence en jus reconstitué ...			18.172	18.172	18.172	36.348	36.348
b) jus en nature	63.608	77.239	72.696	59.065	54.522	86.326	113.587
Jus de raisin	59.906	45.434	45.434	45.434	31.804	45.434	31.804
Autre jus	4.543	54.522	63.609	149.934	186.283	77.239	81.782
Total général :	178.035	713.325	640.628	640.628	713.322	722.412	845.086

Ainsi au cours de ces dernières années l'augmentation des importations des jus de fruits en Angleterre a été de 18 %. Par rapport à l'avant-guerre elle a presque quintuplé si l'on considère que l'importation des jus concentrés était peu importante.

La consommation anglaise de jus importé en 1956 représente par tête et par an 1 l. 400, non compris des réexportations qui ont été, en 1955, de 7.000 hectolitres (les chiffres de 1956 n'étant pas encore connus).

Nous donnons ci-dessous les importations uniquement de jus concentrés :

en hectolitres

	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Oranges Grapefruits	104.500	86.326	63.608	72.239	77.239	99.956
Autres agrumes	-	4.543	4.543	4.543	9.087	9.087

Dans ces importations la part du Commonwealth représente, pour 1956, 34 % contre 46,5 % en 1955, si l'on examine les importations en valeur de jus simple et de 50 et 57 % respectivement si l'on prend les jus concentrés sans tenir compte du degré de concentration moyen de 4.

Les importations en provenance du Commonwealth ont été de 336.216 hectolitres et 386.197 de l'Etranger en 1955. En 1956 elles ont été respectivement de 290.782 hectolitres et 554.346 hectolitres.

Si l'on considère ces importations en valeur elles se sont élevées à 6 millions 400 livres (6 milliards 4 de F grosso modo). Les jus d'agrumes représentent 5 millions 200 livres dont 4 millions 5 pour les oranges et pomélos, les jus de raisin représentent 300.000 livres.

Le tableau II montre la part prise par les Etats du Commonwealth et les pays étrangers (compte con tenu de l'équivalence pour les jus concentrés).

TABLEAU II
en hectolitres

	1938	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Commonwealth							
Total :	81.783	168.109	190.826	277.152	322.587	263.521	258.978
dont :							
Afrique du Sud	36.348	45.435	49.978	68.152	109.044	81.783	54.522
Australie		22.717	22.717	63.609	77.239	13.630	27.261
Jamaïque	* 9.086	27.261	22.717	36.348	45.435	49.978	54.522
Ghana	27.261	4.543	4.543	4.543	4.543	4.543	9.086
Chypre	4.543	13.630	13.630	18.174	13.630	27.261	18.174
Honduras Britannique		4.543	18.174	4.543	13.630	18.174	31.804
Trinidad		13.630	13.630	27.261	31.804	45.434	36.348
Etranger							
Total :	95.413	231.717	177.196	159.022	159.022	199.193	258.978
dont :							
Espagne		18.173	22.717	22.717	27.261	45.434	54.522
Italie	81.783	99.956	81.782	54.522	68.152	81.783	90.870
Israël	4.543	45.434	40.891	27.261	27.261	27.261	54.522
U.S.A.	31.804	40.891		9.087	13.630	22.717	27.261
Grèce	18.174	13.630	22.717	18.174	13.630	18.174	4.543
Total général :	177.196	399.826	368.022	436.174	481.609	463.434	517.857

* y compris les autres îles des Antilles Anglaises

Le tableau III montre le détail des provenances des importations de jus d'agrumes au cours des deux dernières années ; pour les concentrés nous avons pris une concentration moyenne de 4.

TABLEAU III

	concentrés				autres jus			
	Oranges et pomélos		Autres agrumes		Oranges et pomélos		Autres agrumes	
	1955	1956	1955	1956	1955	1956	1955	1956
Etats du Commonwealth	90.870	109.044			113.587	109.044	31.804	40.891
dont :								
Afrique du Sud	18.174	18.174			9.087	9.087		
Jamaïque	54.522	54.522			27.609	31.804	9.087	9.087
Chypre					4.543			
Ghana							4.543	9.086
Honduras britannique		18.174			18.174	31.804		
Iles sous le Vent							18.174	22.717
Trinidad					45.434	36.348		
Autres	18.174	18.174			9.087			
Etranger	218.087	290.782	36.348	36.048	54.522	72.696	54.522	72.696
dont :								
Espagne	54.522	90.870			27.261	27.261		
Israël	36.348	54.521			18.174	40.891		
Italie	54.522	54.521	18.174	18.174	9.087	4.543	54.522	72.696
Etats-Unis	72.695	90.870	18.174	18.174				
Total général :	308.957	399.826	36.348	36.348	168.109	181.740	86.326	113.587

La rubrique Jus concentrés d'oranges et de pomélos comprend les deux espèces. Mais l'on peut considérer que la presque totalité est comprise de jus d'oranges puisqu'en 1956 seulement 18.174 hectolitres de jus de pomélos concentrés ont été importés soit 4,5 %.

Pour les jus ordinaires sous la rubrique "jus d'oranges et de pomélos", les jus de pomélos représentent par contre 40 % (72.696 hectolitres sur 181.740). Il est également intéressant de noter que les jus d'oranges et de pomélos sucrés représentent 59 % en 1955 et 57 % en 1956.

Cette dernière année a été l'année de plus forte importation de jus concentrés depuis 1950. C'est la Jamaïque qui est le principal fournisseur des pays du Commonwealth. Les jus de citrons concentrés sont fournis principalement par l'Italie et le jus de lime par la Dominique et Ghana.

Si pour les jus concentrés on constate une augmentation en 1956 par rapport à 1955, celle-ci est due aux livraisons plus importantes des Etats-Unis. Mais en provenance des Pays du Commonwealth c'est la Jamaïque qui est le principal fournisseur.

Pour les jus concentrés d'oranges on peut dire que 58 % arrivent en boîtes, le reste 39.710 hectolitres (158.840 hectolitres compte tenu de l'équivalence) arrivent en fûts. Une partie de ces arrivages sont reconditionnés et mis en vente en boîtes. Mais la majorité est utilisée pour la fabrication des "soft drinks".

Pour les autres jus en 1956, il y a un recul dans les importations qui provient surtout de la diminution des importations de jus d'ananas.

D'après ces statistiques on peut dire que les jus d'agrumes représente 85 % des jus importés.

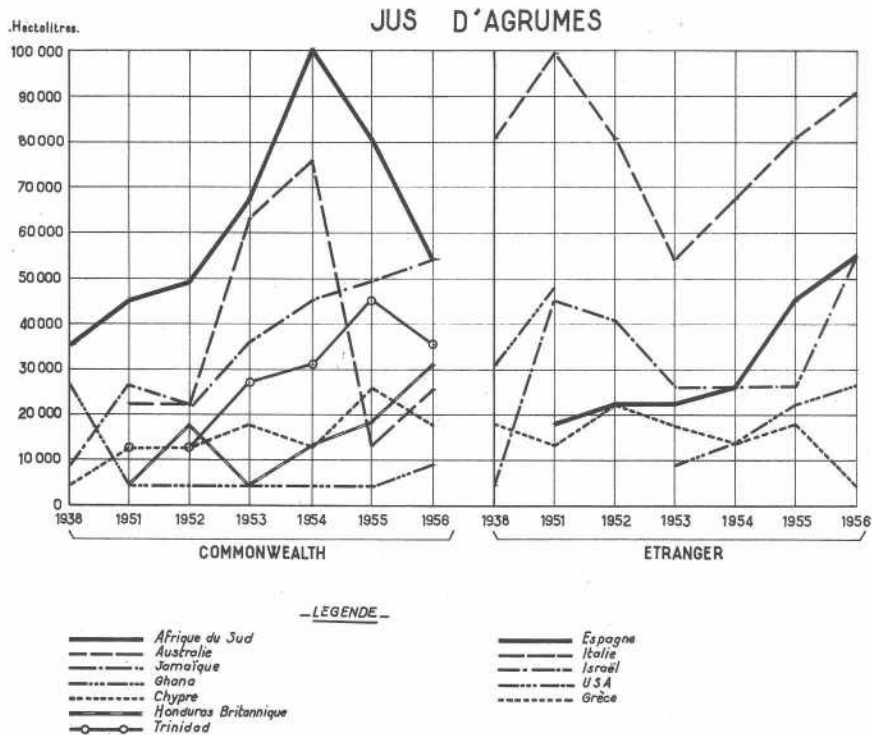
Si l'on estime que le rendement de jus d'agrumes est de 45 % du fruit frais, les importations de jus d'agrumes représenteraient donc 162.500 tonnes de fruits frais (grosso modo). Les importations d'agrumes frais ayant été de 345.750 tonnes, cela fait donc pour chaque 2 tonnes de fruits frais importés, 1 tonne de fruits importés sous forme de jus. Donc la consommation totale sous forme de fruits frais auraient été : en 1956 de 508.200 tonnes, soit 9,7 kg par tonne. En France pour la même année nous avons importé 558.400 tonnes en frais (12,8 kg par tête).

Mais en France nous n'avons importé que 106.000 hectolitres de jus d'agrumes représentant 24.000 tonnes de fruits frais.

Si l'on compare la consommation de jus d'agrumes elle est de 1 l. 4 par tête et par an en Angleterre et de 0 l. 24 en France.

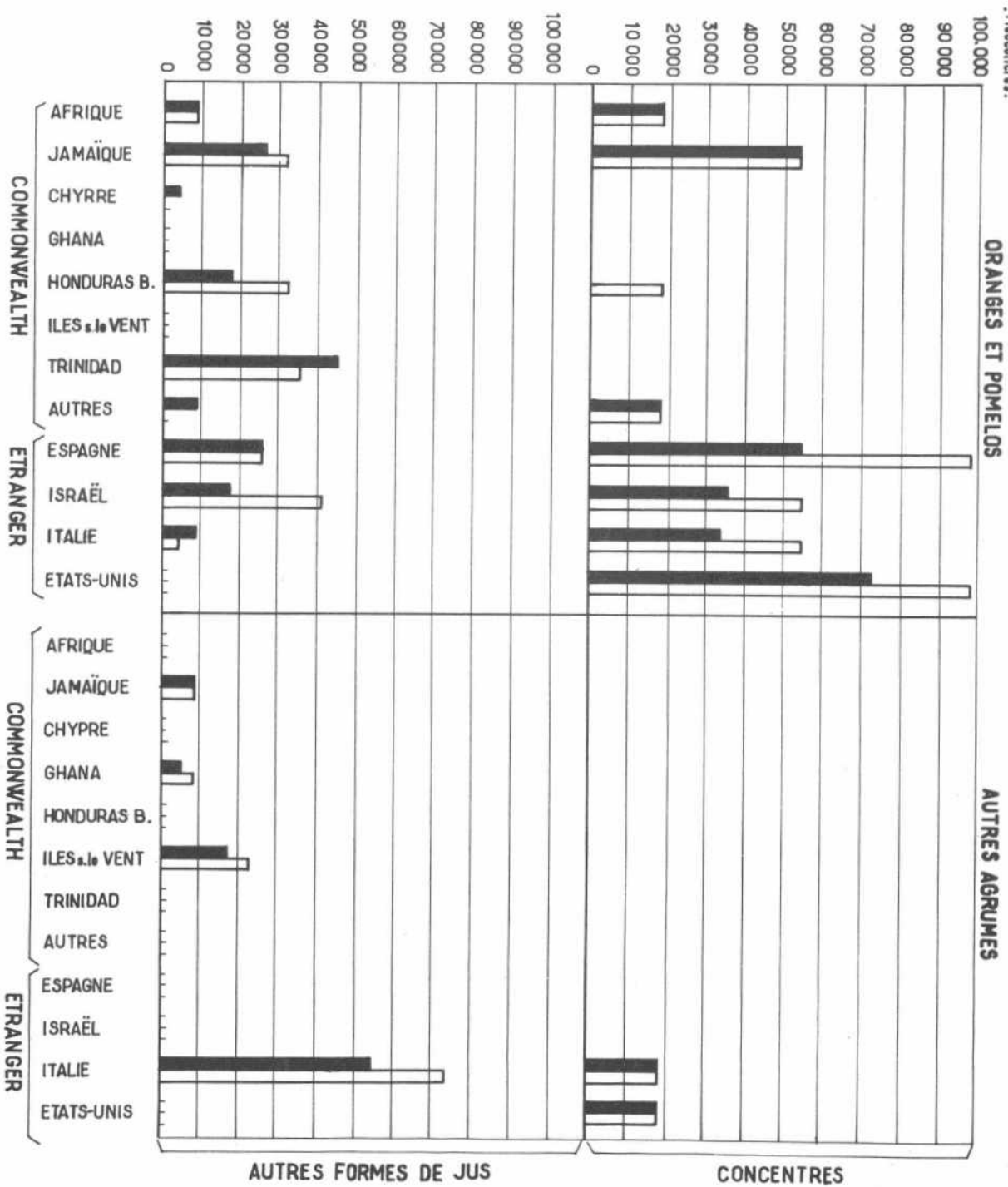
d'après Trade in Fruit Juices in 1956 (Fruit Intelligence)

R.M. CADILLAT



JUS D'AGRUMES

· Hectolitres.



- LÉGENDE -
 ■ Année 1955
 □ Année 1956

